



INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL

Ce document, approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin 2025, rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente.

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif, et la réalité de leur exécution. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

1. RESULTAT DE L'EXERCICE

Les résultats cumulés du budget principal au titre de l'exercice 2024 s'établissent ainsi qu'il suit :

<u>Budget principal</u> <u>Ville M57</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Report n-1</u>	<u>Résultat cumulé</u>
Fonctionnement	11 401 529.44 €	12 666 019.18 €	5 008 128.65 €	6 272 618.39 €
Investissement	4 368 302.66 €	3 079 648.06 €	2 985 464.70 €	1 696 810.10 €
Résultat global				7 969. 428.49 €
Restes à réaliser	647 869.71 €	2 938 143.66 €		

2. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE ET OPERATION

Rappel : Le budget principal est voté par chapitre en fonctionnement, et par opération et chapitre en investissement.

Structure du compte administratif

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de fonctionnement		Recettes	
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
011 - Dépenses générales	2 690 816,96 €	013 - Atténuations de charges	44 725,40 €
012 - Charges de personnel	6 515 912,92 €	70 - Produits de service	673 838,90 €
014 Atténuation de produits	8 928,00 €	73 - Impôts et taxes	2 951 139,85 €
65 - Autres charges gestion courante	1 287 566,43 €	731 - Fiscalité locale	7 301 060,26 €
66 - Charges financières	31 193,29 €	74 - Dotations et participations	1 570 762,50 €
67 - Charges exceptionnelles (chap 65 en MS)	1 256,94 €	75 - Autres produits de gestion	105 195,27 €
68 - Provisions	59 132,00 €	76 - Produits financiers	25,76 €
		77 - Produits exceptionnels	36,00 €
Total des dépenses réelles	10 594 806,54 €	Total des recettes réelles	12 646 783,94 €
042 - Opérations d'ordre entre section	806 722,90 €	042 - Opérations d'ordre entre section	19 235,24 €
		002 - Résultat reporté	5 008 128,65 €
Total des dépenses	11 401 529,44 €	Total des recettes	17 674 147,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)			
Dépenses		Recettes	
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
20 - Immobilisations incorporelles	56 022,57 €	10 - Dotations, fonds divers, réserves	287 035,18 €
204 - Subventions d'équipement	158 191,64 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 515 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	377 957,55 €	13 - Subventions d'investissement	447 789,48 €
23 - Immobilisations en cours	295 514,00 €	21 - Immobilisations corporelles	496,99 €
Opération 13 - Centre-ville	2 820 050,40 €	45 - Opérations pour compte de tiers	- €
Opération 14 - Projet école centre-ville	67 338,62 €		
16 - Emprunts	334 094,51 €		
45 - Opérations pour compte de tiers	217 294,62 €		
Total des dépenses réelles	4 326 463,91 €	Total des recettes réelles	2 250 321,65 €
040 - Opérations d'ordre entre section	19 235,24 €	040 - Opérations d'ordre entre section	806 722,90 €
041 - Opérations patrimoniales	22 603,51 €	041 - Opérations patrimoniales	22 603,51 €
		001 - Solde d'exécution reporté	2 985 464,70 €
Total des dépenses	4 368 302,66 €	Total des recettes	6 065 112,76 €

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le budget principal comporte deux opérations d'investissement :

OPERATION	Pour mémoire AP votée	Crédits de paiement antérieurs réalisés	Crédits de paiement ouverts 2024	Crédits de paiement réalisés 2024	Restes à financer
OP 13 : Réaménagement du centre-ville	5 100 000 €	693 503.73 €	3 000 000 €	2 820 050.40 €	1 586 445.87 €
OP 14 : Projet école du centre-ville	16 000 000 €	6 960.00 €	3 000 000 €	67 338.62 €	15 925 701.38 €

4. DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2024 s'élève à 970 217.28 €.

Quatre emprunts composent la dette de la ville, à savoir trois à taux fixe et un à taux variable.

Les annuités payées au titre de l'exercice se décomposent comme suit :

- Intérêts de la dette : 34 534.63 €
- Intérêts courus non échus : 10 617.84 €
- Remboursement de capital : 333 789.61 €

La présente présentation, jointe à la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux accompagne le compte administratif figurant au nombre des pièces annexes remises auxdits conseillers.